

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : les enseignants d'anglais renforcent leurs capacités

LE séminaire organisé la semaine écoulée à Mas-sanga est une initiative de British Council.

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

A l'initiative de British Council – en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Association des professeurs d'anglais du Gabon (Gate) – le Centre d'appui pédagogique et linguistique (CAPL) de l'école communale J de Tchibanga a abrité, les 21 et 22 janvier derniers, les travaux du séminaire de renforcement des capacités des enseignants d'anglais.

Animé par l'expert britannique du British council, Jonathan Spalton, et d'autres issus de l'inspection pédagogique nationale, ce séminaire, sur le thème, "British council english connects gabonais", a réuni 17 professeurs d'anglais des lycées et collèges de Tchibanga et d'autres localités de la province de la Nyanga. Le but de ce rendez-vous du "donner" et du "recevoir" est d'améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue de William Shakespeare dans les lycées et collèges du bassin pédagogique ninois en particulier, et du Gabon en général. Principalement dans le vocabulaire, la grammaire et les quatre habiletés de cette langue: le parler, l'écouter, l'écrire et la lecture. L'autre objectif est de faciliter la proximité des enseignants de cette discipline avec les encadreurs pédagogiques de Libreville et les experts du British council, via une plateforme mise en place à cet effet. Ainsi, les professeurs d'anglais seront suivis par des inspecteurs, des

conseillers pédagogiques et des experts. Ils échangeront sur les activités pédagogiques de leurs classes respectives, via la même plateforme internet : english connects Tchibanga.



Les enseignants d'anglais au terme du séminaire.

Bitam : construction des corps de garde dans le canton Ntem1-Mveze

CE vaste chantier du député du 2e siège du Ntem, Élie Colin Akoue, va débiter par le village Nkolmenguou.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon



Photo: PME

Le député du parti de l'opposition Démocratie Nouvelle (DN), du 2e siège du Ntem, canton Ntem1-Mveze, Élie Colin Akoue, a lancé, le 22 janvier dernier, un vaste chantier de construction de quatre corps de garde dans son fief politique. Un culte d'action de grâce a précédé la pose de la première pierre au village Nkolmenguou. Selon l'élu national, son action se poursuivra dans le district de Meyo-Kyè, notamment dans les villages Mebo'o et Alen-Ef-foulane. "La construction de ces corps de garde est ma meilleure

façon de répondre favorablement à la demande qui m'avait été faite lors de la campagne des législatives par les électeurs (...). Dans nos traditions, le corps de garde est un lieu sacré de concertation et de prise des grandes décisions. Voilà pourquoi j'ai décidé de valoriser ce legs de nos ancêtres", a-t-il confié.

Il a ensuite offert des cartons de vivres frais et quelques boissons – en plus des calendriers – aux personnels administratifs (gendarmes, policiers, enseignants, douaniers, agents du commerce...) et autres en service ou vivant dans les zones frontalières d'Eborou et de Meyo-Kyè.

Franceville : les autorités s'insurgent contre la hausse du prix du pain

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

L'ARRÊTÉ en vigueur fixe le prix maximum de vente au détail de la baguette de pain à 135 francs pour Franceville et d'autres centres du pays. Pourtant, depuis quelques semaines, celle-ci est désormais revendue à 150 frs chez les épiceries des quartiers, notamment à Potos.

Face à cette situation, les autorités locales, notamment le préfet de la Passa, Barbabé Mbangalivoua, le chef de service provincial de la Concurrence et de la consommation (DGCC), Guy-Roger Mbadinga, et le premier adjoint au maire de Franceville, Norbert Mouyabi, ont convoqué, dernièrement, une réunion à l'hôtel de ville, afin de recadrer les boulangers, les revendeurs et les commerçants.

"Depuis quelque temps, la ba-



Photo: Nadège Ontounou

Les autorités locales échangeant avec les commerçants.

guette de pain est vendue à 150 Frs. C'est inadmissible, car cela n'est pas prévu par la mercuriale en vigueur. Nous leur avons aussi rappelé que le pain coûte 120 francs à la boulangerie, pour un poids de 170 grammes. Le commerçant du quartier est censé le revendre à 135 frs. Le prix, la qualité et le poids du pain étant protégés, une tolérance de 3% est admise sur le poids de la baguette", a rappelé Guy-Roger Mbadinga.

Mais les Francevillois trouvent

injuste que le pain soit revendu à 135 frs chez eux, alors qu'ailleurs, notamment à Libreville, Port-Gentil, Moanda, Oyem et Lambaréné, celui-ci vaut 125Fr. Ils estiment que le prix de la baguette de pain doit être uniformisé, à la raison que c'est l'État qui subventionne le transport de la farine vers les chefs-lieux de province. C'est donc Franceville qui approvisionne Moanda en farine. Mais curieusement, le pain coûte 125 Frs à Moanda et 135Fr à Masuku...